

AMICALE DES RETRAITES LCL DU POITOU

24 bis rue Victor Hugo 86000 POITIERS

Site internet : www.far-lcl.asso.fr
Tél : 05.49.88.09.61/06.83.02.48.90
Mail : jpierre.hoste@gmail.com

PROCÈS VERBAL

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 23 AVRIL 2026

Le président ouvre la séance à 10h10.

et remercie les participants dont les membres de l'ARCAM et leur Président Jean-Louis BARBIER, ainsi que Mr Bruno PECH représentant la Direction Régionale du LCL.

Il remercie également le couple BARATON seuls représentants des Deux Sèvres.

Il souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents, dont Me Françoise GOSSE compagne de Jean-Pierre BENAIS ex LCL Paris ici présents.

Il regrette les absences de :

- Bernard QUERU: soucis de santé et de mobilité.
- Eugène BRIZOU : opération chirurgicale.
- André BOULAIS dont la santé ne s'améliore pas et Jacqueline son épouse.
- Jacques DELEAU qui se remet difficilement du décès de son épouse Danièle.

Il informe l'assistance des interventions de :

- Jean-Louis BARBIER, Président de l'ARCAM qui nous présentera les activités de son Amicale
- Mr Bruno PECH, qui nous fera un point du LCL
- Me PRADEL, Directrice déléguée aux formations professionnelles et technologiques du Lycée KYOTO où nous sommes accueillis, qui fera un zoom sur son établissement.

Il remercie les administrateurs et bénévoles ainsi que leurs conjoints pour leur implication dans les différentes manifestations.

Sur 49 votants, 27 suffrages dont 9 pouvoirs sont exprimés; le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut normalement se dérouler.

Le Président précise qu'il n'a reçu aucune candidature au poste d'administrateur.

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE L'AGO DU 10 AVRIL 2025

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL

- EFFECTIFS

A fin 2025, l'amicale comptait 66 adhérents dont 48 Ex-LCL et 11 conjoints et 7 extérieurs. Nous avons enregistré 4 adhésions (M. FERRU, le couple DEBORT, V. LAIZEAU) et trois sorties (D. DELEAU, A.ROBERT décédées, et Annick ROUILLON qui n'a pas renouvelée son adhésion.)

Un constat : nous relevons une baisse régulière de nos adhérents et notamment des Ex LCL.

De 83 en 2013, nous sommes passés à 69 en 2023, puis 66 en 2025.

En 2026, nous observons une légère augmentation (70 adhérents) due :

- à une adhésion Ex LCL (Martine BOUCAUD)
- à une adhésion conjoint ex LCL (Françoise GOSSE)
- mais surtout à des adhésions extérieures (Alain CARLES, Michel DUJAT, et Gérard MARTINEZ, époux d'adhérentes).

ACTIVITES 2025

Le 14 Janvier, la galette des Rois a réuni 54 participants, dont ARLCL, 14 ARCAM et 2 invités.

Le 10 Avril, l'Assemblée Générale comptait 42 participants dont 10 ARCAM et 2 invités.

Le 28 Avril, sortie Marais Poitevin à DAMVIX : 49 participants dont 26 ARLCL, 13 ARCAM et 10 invités. (dont 5 Deux-Sévriens présents sur place)

Le 14 Octobre, l'après-midi "jeux" a rassemblé 24 personnes dont 17 ARLCL & 7 ARCAM.

Enfin le 6 Novembre, 39 personnes (dont 10 Arcam) ont assisté au "déjeuner-spectacle" du Cabaret "Aventure" à Saint André Goule d'Oie en Vendée.

Le rapport moral est mis au vote et adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Jacques SAVIN présente et commente les différents documents (documents joints).

L'exercice 2025 affiche un excédent de 141,50 €.

Malgré ce léger déficit, nos réserves sont encore supérieures à 2 années de cotisations.

En raison du déménagement du couple DELIGNY, nous n'avons plus de vérificateur aux comptes. Bien qu'il n'y ait pas d'obligation légale en la matière mais une recommandation, le Président fait néanmoins appel au volontariat en précisant qu'il doit s'agir d'une personne extérieure au Conseil d'Administration.

En ce qui concerne la **cotisation 2026** le Conseil d'Administration a décidé de la maintenir à 17 € ; pour les nouveaux adhérents ; elle est fixée à 9 € la première année.

Parrainage : le Président rappelle que tout adhérent qui parrainera une nouvelle adhésion d'un(e)

retraité(e) LCL bénéficiera d'une réduction de 5,00 € sur sa cotisation de l'année suivante (à condition que le nouvel adhérent renouvelle).

Le rapport financier et le montant des cotisations sont mis au vote et adoptés à l'unanimité.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CA s'est réuni quatre fois dans l'année (12 Mars, 17 Juin, 3 Septembre et 10 Décembre 2025).

Quatre administrateurs arrivent au terme de leur mandat :

- Gilbert BAUDET et Françoise PERRINET qui acceptent le renouvellement.
- André et Jacqueline BOULAIS qui renoncent.

Le président demande à l'assistance s'il y a des candidats, mais aucun des participants ne se manifeste.
Cependant la demande reste ouverte

Composition du CA.

Président :	Jean-Pierre HOSTE
Vice-président :	Gilbert BAUDET
Trésorier :	Jacques SAVIN
Secrétaire :	Jean LACOUA
Membres :	Eugène BRIZOU
	Christian CAMMAL
	Jack HOREAU
	Maxime OLIVET
	Françoise PERRINET (responsable sorties)
Président d'Honneur	Bernard QUERU

Le Président remercie et rend hommage à :

- Jacqueline BOULAIS pour son travail remarquable et sa rigueur. Elle a rejoint l'amicale en 2000 sous la présidence de Mme SOULIER et en tant que secrétaire.
- André BOULAIS, touché par la maladie, qui a intégré l'Amicale en 2003, est devenu vice-président et s'occupait avec célérité des contacts voyagistes, des manifestations et de leur organisation.

ACTIVITES 2026

13 Janvier : Galette des Rois aux Roches Prémaries : 42 personnes dont 25 ARLCL, 16 ARCAM et 1 invité.

23 Avril : Assemblée Générale Ordinaire : 35 personnes dont 24 ARLCL, 10 ARCAM et 1 invité.

16 Juin : Sortie croisière sur le Cher.

Le Président précise que le choix de cette sortie a été fait à partir du catalogue/brochure du voyageur

comme habituellement. L'avantage est que le prix public est fixé définitivement mais la contrepartie est que le car n'est pas privé. Jusqu'à présent, nous parvenions à trouver un accord avec le voyageur si nous avions une légère augmentation voire une baisse de nos prévisions.

Pour cette sortie, le voyageur a imposé d'office notre réservation au niveau de notre demande prévisionnelle de 35 participants suite à une complémentation de car déjà couverte.

A l'issue du délai d'inscription nous aurons sans doute à placer des inscrits en liste d'attente.

Le voyageur a pris néanmoins en compte & prioritairement, notre demande de supplément si des annulations se présentaient. A suivre....

Concernant les inscriptions, Jean LACOUA rappelle la nécessité de se manifester au plus vite à ce genre de manifestation et de l'en informer par mail voire par téléphone dans un premier temps et de confirmer par l'envoi du bulletin d'inscription avec le chèque ou en mentionnant la date du virement. Concernant le règlement par virement Jacques SAVIN demande à ce que la personne mentionne bien son nom voire l'objet du virement.

13 Octobre : Après-Midi Jeux (date à confirmer)

Sortie festive de fin d'année :

Nous envisageons une sortie cabaret à "l'Ange Bleu" fin novembre/début décembre mais avec la formule car PRIVE pour éviter les inconvénients de la "croisière" sur le Cher. L'avantage est que nous pouvons constituer un car uniquement pour nous à partir de 35 personnes avec un maximum de 57. Le prix public est dégressif en fonction du nombre (par dizaine).

Les contraintes sont que nous devons des inscriptions fermes sur la base prix public plusieurs mois à l'avance, accompagnées par un chèque (pas de virement) qui sera demandé afin de bloquer le car auprès du voyageur et pour que nous puissions déterminer le montant de la participation financière de l'amicale pour les adhérents inscrits. Ce chèque avec le solde demandé seront encaissés le moment venu.

Evidemment, si nous n'obtenons pas 35 inscrits fermes, la prévision de sortie serait, dans ce cas, annulée (les chèques de réservation seraient détruits).

FEDERATION DES RETRAITES LCL

L'Assemblée Générale 2026 aura lieu le 19 Mai à LA BOLLE près de SAINT DIE dans les Vosges. (J.P. HOSTE et son épouse Régine représenteront l'Amicale du Poitou)

Le président rappelle :

- le site de la Fédération auquel les adhérents de l'amicale peuvent se connecter :

far-lcl.asso.fr.

- normalement chaque adhérent doit recevoir automatiquement par mail la lettre hebdomadaire de la Fédération qui reprend des articles de la Fédération et des Amicales LCL sur leurs diverses manifestations, ainsi que des informations diverses sur les retraites, et les aspects réglementaires en général.
- si non réception l'adhérent peut s'abonner lui-même en cliquant sur les 3 tirets à droite de la page d'accueil

- La page Facebook qui est consultable à

FAR-LCL Fédération et Associations de Retraités LCL le Crédit Lyonnais



-les accords passés avec différents organismes et le CSEC LCL, lesquels octroient des réductions aux adhérents des amicales :

- * Villages CAP France : 10 % de remise
 - * Cie Thalasso France (enseigne Thalazur) : 25 % de remise sur thalasso avec hébergement ou non et sur prestations à la carte.
 - * CSEC LCL : Maisons de vacances LCL et organismes partenaires.
- Pour recevoir le catalogue : Communication@cseclcl-vacances.com
Ne concerne que les ex-LCL

Consultation en détail de ces trois possibilités sur le site de la Fédération.

MUTUALIA (Mutuelle Complémentaire)

Le Président rappelle la CONVENTION CFR/Mutualia qui permet à nos adhérents LCL ou extérieurs de bénéficier de niveaux de garanties négociés au meilleur tarif. Les conseillers peuvent recevoir à la MSA Poitiers et Parthenay ou fixer un RDV au domicile.

Jocelyne FILLION

RESPONSABLE REGIONALE

T. 05 49 71 18 41 • P. 07 78 41 31 05
fillion.jocelyne@mutualia.fr • www.mutualia.fr
Mutualia Alliance Santé
15 Boulevard de la Meilleraye - 79200 PARTHENAY

INTERVENTION De Mr Jean-Louis BARBIER Président de L'ARCAM

Jean-Louis BARBIER souligne les bonnes relations entre nos deux amicales.

L'effectif de l'amicale est de 311 adhérents. Nous avons enregistré 12 nouvelles adhésions dont 10 d'ex-collaborateurs de la Caisse.

Le Conseil d'Administration est composé de onze membres dont deux nouveaux administrateurs.
Le CA se réunit 6 fois par an.

Jean-Louis BARBIER rappelle les activités de l'ARCAM:

- Marches : 1 grande et 1 petite marche ; 11 marches avec déjeuner au restaurant.
- Galette des rois
- Participation à l'AG 37
- Formation informatique 2 jours par semaine
- Sorties : En 2025 : sortie dans le Berry : visite d'une fabrique de chaussons à Vatan et du château de Bouges.
- 2025 - Voyages au Monténégro et à Ténériffe (iles Canaries)

- Sorties 2026 : Visite du site de Rochemenier (village troglodyte) et scénographie dans les caves. Visite de Saumur. Voyage en Egypte. En revanche le voyage sur la côte Amalfitaine (Italie) a été abandonné. Un voyage en Albanie est en prévision.
- J.L. BARBIER rappelle que les adhérents de l'ARLCL peuvent participer à leurs activités.

INTERVENTION de Mr Bruno PECH Direction Régionale Poitou, Limousin, Charentes

Bruno PECH exerce la fonction de coach pour les conseillers "Banque privée" (dite clientèle haut de gamme) de la Direction Régionale.

Il évoque le contexte actuel du marché, très concurrentiel, où les parts de marché des banques traditionnelles et leurs banques en ligne se réduisent.

Les banques en ligne non rattachées à des réseaux traditionnels sont très agressives, notamment REVOLUT et N26.

Il mentionne que LCL, plutôt que de mener des actions promotionnelles (ex : parrainage, ristourne) a préféré depuis quelques années orienter sa stratégie sur la qualité de la relation client, ce qui se confirme par une évolution constante de l'indice de recommandation clients (IRC) et récompensé par le prix du meilleur service client à plusieurs reprises.

Ensuite il nous commente à l'aide de quelques flyers les chiffres clés et résultats du LCL

Le Président demande à Mr Pech de bien vouloir remercier la Direction Régionale pour son aide logistique à la tenue de nos Conseils d'Administration.

INTERVENTION Me PRADEL DIRECTRICE DELEGUEE AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES ET TECHNOLOGIQUES DU LYCEE KYOTO

Me PRADEL nous présente l'organisation du site et les formations dispensées.

En avant-propos, elle précise que ce lycée dépend de deux administrations à savoir le ministère de l'agriculture pour des formations sur les services aux personnes et aux territoires et de l'éducation nationale pour les métiers de l'hôtellerie, de la restauration et de la diététique avec un laboratoire "contrôle qualité" lié à ces métiers.

Elle relate ce qui a présidé à l'ouverture de ce lycée en 2009. Sa création découle du regroupement de deux établissements à savoir le lycée hôtelier de Poitiers et le lycée agricole de Grand Pont à Chasseneuil, établissement devenant vieillissant et inadapté aux besoins. Ce nouveau lycée intégrait lors de sa construction des normes climatiques et environnementales d'où son appellation « KYOTO » en raison du protocole de KYOTO qui avait pour objectif de diminuer les émissions de CO2. A l'origine, il devait s'appeler Campus des saveurs.

Concernant les formations, elles vont des BAC PRO et TECHNO aux BTS avec des classes de Mise A Niveau (MAN) pour les élèves souhaitant se réorienter. Le lycée dispose d'un restaurant d'application et est doté d'un internat compte tenu de sa couverture géographique: départements 86, 79, 16, 17.

Diverses questions sont posées par l'auditoire et notamment concernant le devenir des étudiants à

l'issue de leur formation. Me PRADEL répond que bon nombre des élèves de l'hôtellerie/restauration, ne poursuivent pas dans ces métiers, ce qu'elle regrette, sans pour autant en connaître les raisons, alors que les professions concernées sont en manque cruel de main d'œuvre.

Le président remercie Me PRADEL de son accueil, laquelle nous convie à rejoindre le restaurant.

La séance est levée à 12 h 10.

Jean LACOUA
Secrétaire

A handwritten signature in dark ink on a light green background. The signature is stylized, with a large, sweeping loop on the left and a more complex, angular structure on the right.

Jean-Pierre HOSTE
Président

A handwritten signature in dark ink on a light yellow background. The signature is highly stylized, featuring a large, sweeping loop on the left and a more complex, angular structure on the right.